



# LE NOUVEAU PLU :

# LE COMPTE N'Y EST PAS

pour préparer Paris au défi climatique

# DOTER LA VILLE D'UN PLU RÉELLEMENT BIOCLIMATIQUE



Au moment où la Mission d'Information et d'Évaluation **“Paris à 50 degrés”** s'apprête à rendre ses travaux, au moment où la Ville prépare son **nouveau plan climat**, au moment d'une **sécheresse très précoce**, les Écologistes parisiens-es, conscient-es de l'accélération du dérèglement climatique documentée par tous les travaux scientifiques, réaffirment leur ambition, en responsabilité, de **DOTER LA VILLE D'UN PLU RÉELLEMENT BIOCLIMATIQUE**.

Au moment où les personnes les plus précaires sont frappées de plein fouet par l'inflation, les Écologistes réaffirment leur ambition, permettre à tou-tes d'avoir accès à un logement

et de vivre dignement à Paris en transformant la Ville (par exemple transformation de bureaux en logements sociaux ou production de logements sociaux par préemption dans le privé), mais aussi d'avoir accès à des équipements publics et de proximité de qualité.

Après plusieurs mois de travail, les Écologistes estiment que **le projet de nouveau PLU ne permet pas de tourner la page de l'urbanisme de la bétonisation et de préparer Paris au dérèglement climatique**.

Nous ne pouvons pas en même temps afficher dans les discours la fin de la densification de la ville, la

réduction des bureaux, sortir du dogme de l'attractivité qui nous mène dans le mur depuis des années et dans les actes bétonner le ciel avec des tours, réaliser des projets comme Porte de Montreuil dans le 20<sup>e</sup> ou bien la Cité Universelle dans le 19<sup>e</sup> avec des dizaines de milliers de m<sup>2</sup> de bureaux tertiaires.

Nous ne pouvons pas afficher l'objectif ambitieux pour Paris de respecter la norme de 10 m<sup>2</sup> d'espace vert ouverts au public par habitant-e prôné par l'OMS, et en même temps ne pas protéger les 53 ha de biodiversité de la Petite Ceinture, et revenir sur la promesse de 8 ha de pleine terre Porte de la Villette.

Nous ne pouvons pas reconnaître la dangerosité de la pollution de l'air et du bruit aux abords du périphérique où se concentrent les personnes les plus défavorisées, et en même temps continuer de vouloir construire des immeubles à ses abords, dessus et le couvrir ; dire que nous voulons le transformer en boulevard urbain comme le font toutes les grandes métropoles mondiales comme le célèbre Cheonggyecheon à Séoul pour préparer un futur désirable.

**Il reste encore du chemin à accomplir** pour que nos enfants puissent grandir dans une ville respirable, pour que chacune et chacun y ait sa place, pour que les Parisiennes et Parisiens puissent encore vivre à Paris malgré les vagues de chaleur à 50 degrés. Nous prendrons le temps qu'il faut pour bien faire les choses.

**Les règles d'urbanisme s'appliqueront les 15 ou 20 prochaines années.**

**Combien de canicules d'ici là ?**

**Nous devons nous montrer à la hauteur du monde qui vient :**



**POUR QUE "PARIS DEMAIN"  
SOIT SOLIDAIRE, RESPIRABLE  
ET À TAILLE HUMAINE.**



# POURQUOI UN NOUVEAU PLU ?

L'OPPORTUNITÉ MANQUÉE  
de doter Paris d'une véritable arme  
de justice sociale et climatique.

**Le PLU actuel, élaboré en 2006 et révisé en 2016, est obsolète.**

Il ne permet pas de préparer Paris au défi climatique parce qu'il autorise une forte constructibilité, une accumulation de la richesse produite à l'intérieur de Paris aux détriments des communes limitrophes et de la région, il ne protège pas suffisamment les espaces de pleine terre et la biodiversité.

**Le PLU peut être un outil majeur de la transition écologique de notre Ville.**

Chantier immense, il mobilise des impératifs cruciaux que certains voudraient opposer : ceux visant à mieux vivre et mieux respirer dans la Ville, ceux visant à loger toutes celles et ceux qui travaillent à Paris et qui font la Ville.

Les Écologistes, conscient-es du débat dépassé posé par les héritier-es du XX<sup>e</sup> siècle qui hiérarchisent voire opposent justice sociale et environnementale, ont cherché les **outils les plus contraignants juridiquement** pour préserver la pleine terre, désarticialiser, développer la biodiversité, produire du logement social, assurer la santé des Parisien-es, favoriser le développement des modèles économiques vertueux comme ceux de l'ESS.

## Des reculs importants qui viennent gâcher les avancées obtenues.

Les avancées par rapport au PLU actuel, issues du travail des Écologistes, sont une réalité : l'augmentation de logements sociaux, une meilleure préservation des espaces verts protégés, l'amélioration des normes écologiques de construction ou la prise en compte de la santé environnementale et la protection commerciale ainsi que la lutte contre les dérives d'airbnb.

**En revanche, il comprend des incohérences trop importantes pour répondre au défi du dérèglement climatique :**

🚧 Les talus de **la Petite Ceinture**, objet de nombreux combats des Écologistes, ne sont pas protégés du fait de l'opposition du PCF, alors même que la SNCF en a accepté le principe. Nous manquons ainsi l'occasion historique de sanctuariser 53 ha de pleine terre et de biodiversité. Concrètement, sans protection, la SNCF va pouvoir continuer à couper les arbres sans contrôle ou à construire des bureaux.

🚧 **Des tours** sont encore programmés, malgré l'obsolescence du modèle, dans des zones d'aménagement essentielles pour les Écologistes : Bercy et Bruneseau. En termes de

forme urbaine, les tours sont ce qu'il y a de pire en bilan carbone, exposent davantage au soleil et sont une gabegie énergétique. C'est un non sens absolu quand on prétend adapter la Ville au dérèglement climatique. De plus, ces tours de logements seront situés à deux des endroits les plus pollués de Paris, l'échangeur de Bercy et celui d'Ivry.

🚧 **Le principe de la pleine terre à la parcelle** en vue de rafraîchir la ville n'est pas suffisamment ambitieux car il ne s'appliquera qu'aux parcelles supérieures à 200m<sup>2</sup> alors qu'un accord avait été préalablement trouvé à 150m<sup>2</sup> permettant

l'application du futur Plan Climat de Paris. Plus de 30% des parcelles parisiennes pourront potentiellement être bétonnées sans faire le moindre m<sup>2</sup> de pleine terre. Là encore, c'est une opportunité pour les promoteurs immobiliers de s'affranchir de la philosophie du PLU.

🚧 **Des projets d'aménagement autour du périphérique** contraires au nouveau PLU, reposant sur la doxa du 20<sup>e</sup> siècle de lutter contre la pollution à coups de bureaux, d'hôtels et d'immeubles-pont : il s'agit de **Porte de Montreuil** dans le 20<sup>e</sup>, la **Cité Universelle** dans le 19<sup>e</sup>, et **Bruneseau** avec sa tour de 50m et son immeuble-pont.



**Ces points sont suffisamment importants pour que nous ne donnions pas un accord préalable avant le Conseil de Paris. Le PLU ne peut donc être voté en l'état.**